

Déclaration du ministre concernant le rapport annuel de la SGDN de 2008

Ressources naturelles Canada
Le 24 juin 2009

Le 26 mars 2009, la Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN) a soumis son rapport annuel pour 2008, intitulé *Façonnons l'avenir ensemble*, en vertu de la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire*.

Je suis heureuse de constater les progrès que la Société a réalisés au cours de la dernière année en vue de mettre en œuvre l'approche de gestion adaptative progressive (GAP) pour la gestion des déchets de combustible nucléaire. J'apprécie en particulier les efforts qu'elle a consentis pour faire participer les Canadiens à cette tâche importante. L'élaboration d'une approche sûre, fiable et à long terme pour la gestion des déchets de combustible nucléaire est importante pour tous les Canadiens et il est essentiel qu'ils aient l'occasion de comprendre et de commenter les questions en cause.

C'est pour cette raison que la mise en œuvre de l'approche de la GAP par le SGDN doit être un processus de mobilisation consultative, qui appellera la participation des parties prenantes au Canada, notamment des peuples autochtones.

J'offre mes félicitations à la SGDN pour le succès qu'elle a obtenu jusqu'à maintenant à cibler et à saisir les occasions de rehausser la notoriété de ses activités et je l'encourage à continuer d'explorer et de concevoir des moyens nouveaux et créatifs d'informer les Canadiens et de les faire participer.

Je suis particulièrement heureuse du fait que la SGDN a reconnu l'importance de faire participer les jeunes au processus de consultation. La mise en œuvre de l'approche GAP prendra plusieurs décennies et c'est dès maintenant qu'il faut jeter les bases de relations à long terme avec les décideurs de l'avenir. La création, par la SGDN, d'une table ronde qui déterminera les meilleurs moyens de faire participer les jeunes Canadiens à ce processus, est une excellente première initiative.

En sa qualité d'organisme principal responsable de la gestion de la totalité des déchets de combustible nucléaire, la SGDN a besoin d'un large éventail de ressources. Elle doit pouvoir attirer et garder des employés qui possèdent les compétences et les habiletés nécessaires pour relever les défis actuels et futurs que pose la gestion à long terme des déchets de combustible nucléaire. La SGDN doit aussi s'assurer qu'elle a accès à des conseils et à des connaissances techniques de haute qualité provenant de source indépendante.

À cet égard, je salue la décision de la SGDN d'octobre 2008 qui consistait à mettre mis sur pied un groupe d'examen technique indépendant, composé d'experts canadiens et étrangers spécialistes des technologies reliées à la gestion à long terme des déchets de combustible

nucléaire. Ce groupe poursuit les efforts de la Société visant à améliorer le partage de l'information et à obtenir les meilleurs conseils techniques de source indépendante.

Le gouvernement du Canada continue de suivre avec grand soin et attention les activités de la SGDN, pour assurer que l'organisme s'acquitte de ses responsabilités au titre de la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire*. Cet intérêt est inhérent à notre engagement de protéger la santé et la sécurité des Canadiens et de l'environnement.

La SGDN et le Canada continuent d'aller de l'avant pour la réalisation d'une approche qui nous permet de gérer nos déchets de combustible nucléaire d'une manière à la fois sécuritaire et fiable et qui protège les Canadiens et l'environnement.

L'honorable Lisa Raitt
Ministre des Ressources naturelles